

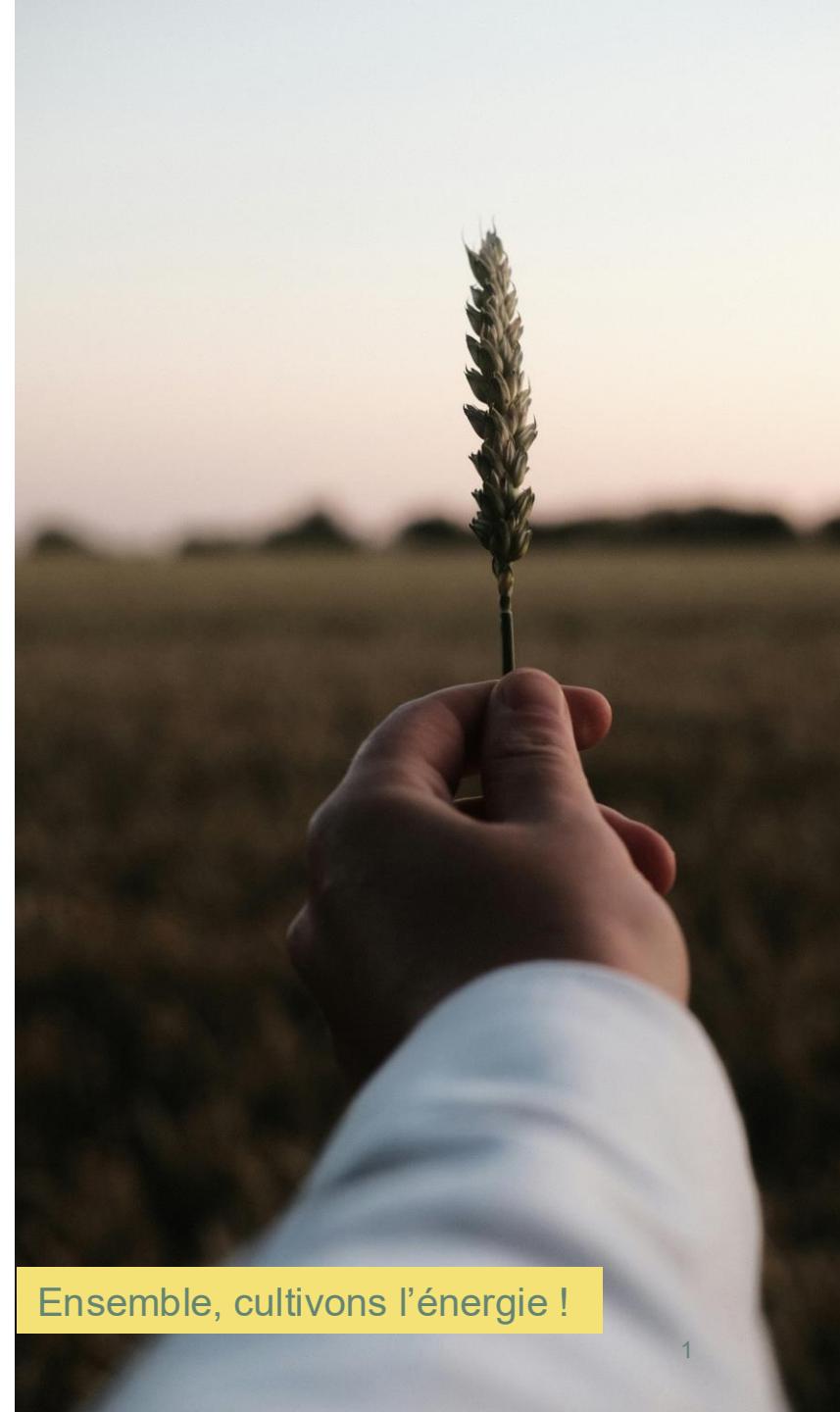


COMITÉ DE PROJET

GAEC ST DO

29 janvier 2026

Mairie de Lasserre-de-Prouille



Ensemble, cultivons l'énergie !

Sommaire

1. Présentation générale

- L'agrivoltaïsme
- Héliantis énergies
- Le Comité de projet

2. Le projet du GAEC St DO

- L'exploitation agricole
- Le projet agrivoltaïque
- Les études réalisées
- L'historique du projet
- Les étapes à venir

L'agrivoltaïsme



L'agrivoltaïsme constitue une solution innovante permettant **de concilier durablement une activité agricole prioritaire avec la production d'énergie renouvelable** sur un même terrain.

Adaptée aux différents types d'exploitations agricoles bovin, ovin et avicole, elle encourage le développement de pratiques plus responsables et contribue à la **gestion durable des terres agricoles**.

Caractéristiques

- **Installations intégrées** aux parcours animaux (ombrage, protection, microclimat).
- **Double performance** agricole et énergétique, encadrée par des critères de maintien ou d'amélioration de la production agricole

Technologies possibles

- **Panneaux tracker** : mouvant au fil de la journée, ils peuvent s'incliner et s'orienter en fonction de la position du soleil
- **Panneaux fixes** : inclinés vers le sud, ils sont fixes tout au long de la journée. Ils sont notamment adaptés aux terrains présentant de fortes pentes.

L'histoire d'Héliantis énergies



Décembre 2022

Héliantis énergies est née de la volonté d'Édouard Beaugrand et Romain Truc de répondre à un double enjeu : **accélérer la transition énergétique des territoires tout en soutenant le monde agricole.**

Leur ambition commune : faire de cette entreprise un acteur différenciant dans le développement des énergies renouvelables. Notre expertise englobe l'**agrivoltaïsme**, le **photovoltaïque** ainsi que l'**éolien**.



Aujourd'hui

Actuellement Héliantis énergies est composée d'une équipe constituée de **profils variés et complémentaires engagée dans le développement de projets territoriaux dans les énergies renouvelables.**

Nous concilions impact social, performance énergétique et durabilité économique.

Nos projets **sont adaptés** aux enjeux des territoires et développons des projets uniques.

Comité de Projet



Le Comité de Projet constitue **une instance de présentation et d'échange** permettant d'informer les parties prenantes sur les caractéristiques, les objectifs et les enjeux du projet photovoltaïque.

Obligatoire en l'absence de Zone d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAEEnR)

Les personnes invitées

- Maire de Brézilhac
 - Alexis CHAVARDES
- Maire de Lasserre-de-Prouille
 - Eric LANNES
- Communauté de communes Piège-Lauragais-Malepère
 - André VIOLA
- Chambre d'agriculture de l'Aude
 - Ludovic ROUX
- Agriculteur
 - Léo GASC

Les communes limitrophes

- Maire de Fanjeaux
 - Aurélien PASSEMAR
- Maire de Fenouillet-du-Razès
 - Bruno BERTRAND
- Maire de Ferran
 - Dominique FROMILHAGUE
- Maire de Villeneuve-lès-Montréal
 - Anne-Marie MAZIERES
- Maire de Cailhavel
 - Danielle BONNET
- Maire de La Force
 - Jean-Marc ESTREM



Le projet de GAEC St Do

Un projet familial

L'exploitation agricole

Caractéristiques :

Exploitation :

260 hectares.

Activité principale :

Exploitation en polyculture-élevage extensif avec un élevage de brebis.

Spécificités :

- Produits finis : Céréales, fleurs, plantes, jeunes pousses de plants saisonniers, raisins de table, et viande d'agneau conditionnée en caissettes.
- Vente directe sur la ferme et sur les marchés locaux ; seules les céréales sont vendues via une coopérative.
- La viande d'agneau représente actuellement 5% du chiffre d'affaires total.



Une exploitation familiale :

Une exploitation familiale créée dans les années 1950 composée aujourd'hui de trois exploitants, Jean-Marc GASC, son épouse Leila GASC et leur fils Léo GASC, dernier installé depuis 2018.

L'agrivoltaïsme, la solution envisagée



ENJEUX AGRICOLE

- Étés **plus chauds et secs**, absence d'irrigation
- **Faibles rendements** : prairies permanentes, fourrage de qualité médiocre
- Manque d'eau pour le cheptel, trajets longs
- Production ovine limitée (**5 % du CA**)



L'APPORT DE L'AGRIVOLTAÏSME

1. Conditions climatiques

- Ombrage → moins de stress thermique
- Réduction de l'évapotranspiration
- Conversion en prairies durables

2. Cheptel & diversification

- Passage de 80 → 300 ovins bio
- Autonomie alimentaire par pâturage rationné
- Plus de ventes locales et diversification des revenus

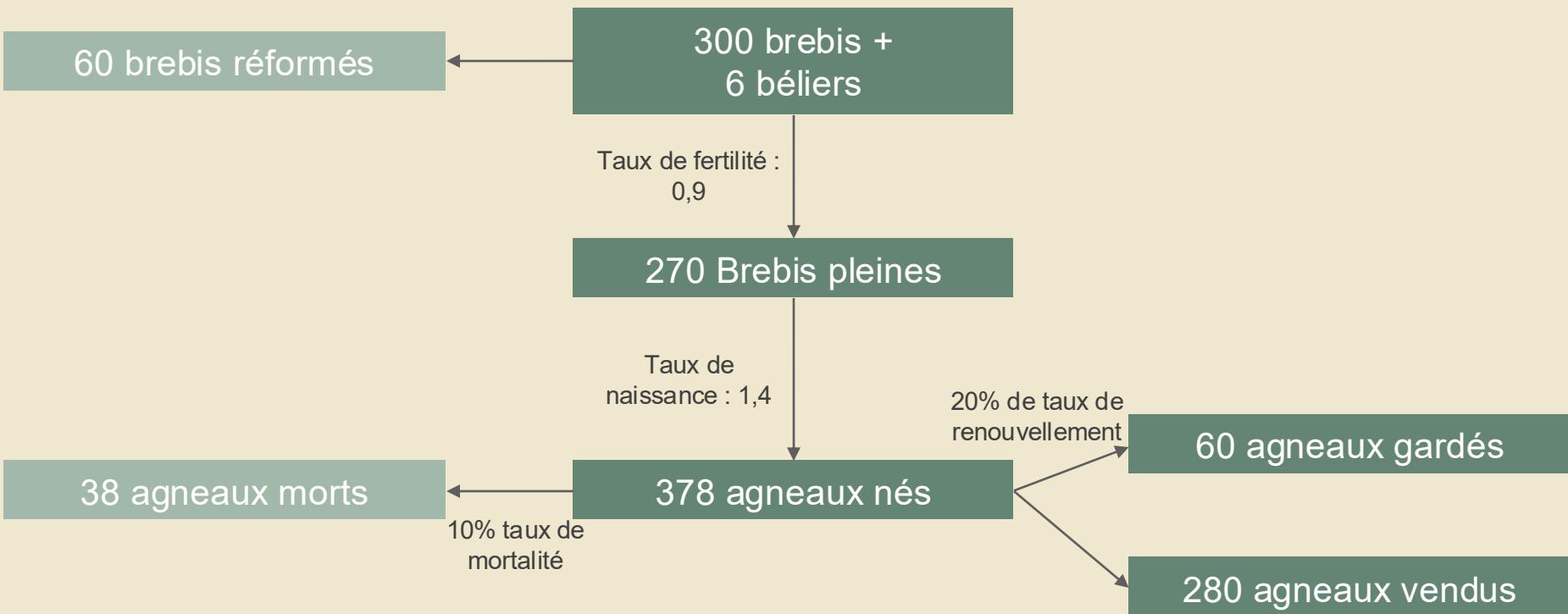
3. Pérennité & transmission

- Revenus complémentaires (loyer + indemnité)
- Rentabilité accrue
- Transmission de l'exploitation (père → fils)

Le Projet Agricole prévoit l'augmentation du cheptel de **220** brebis

Un projet agricole

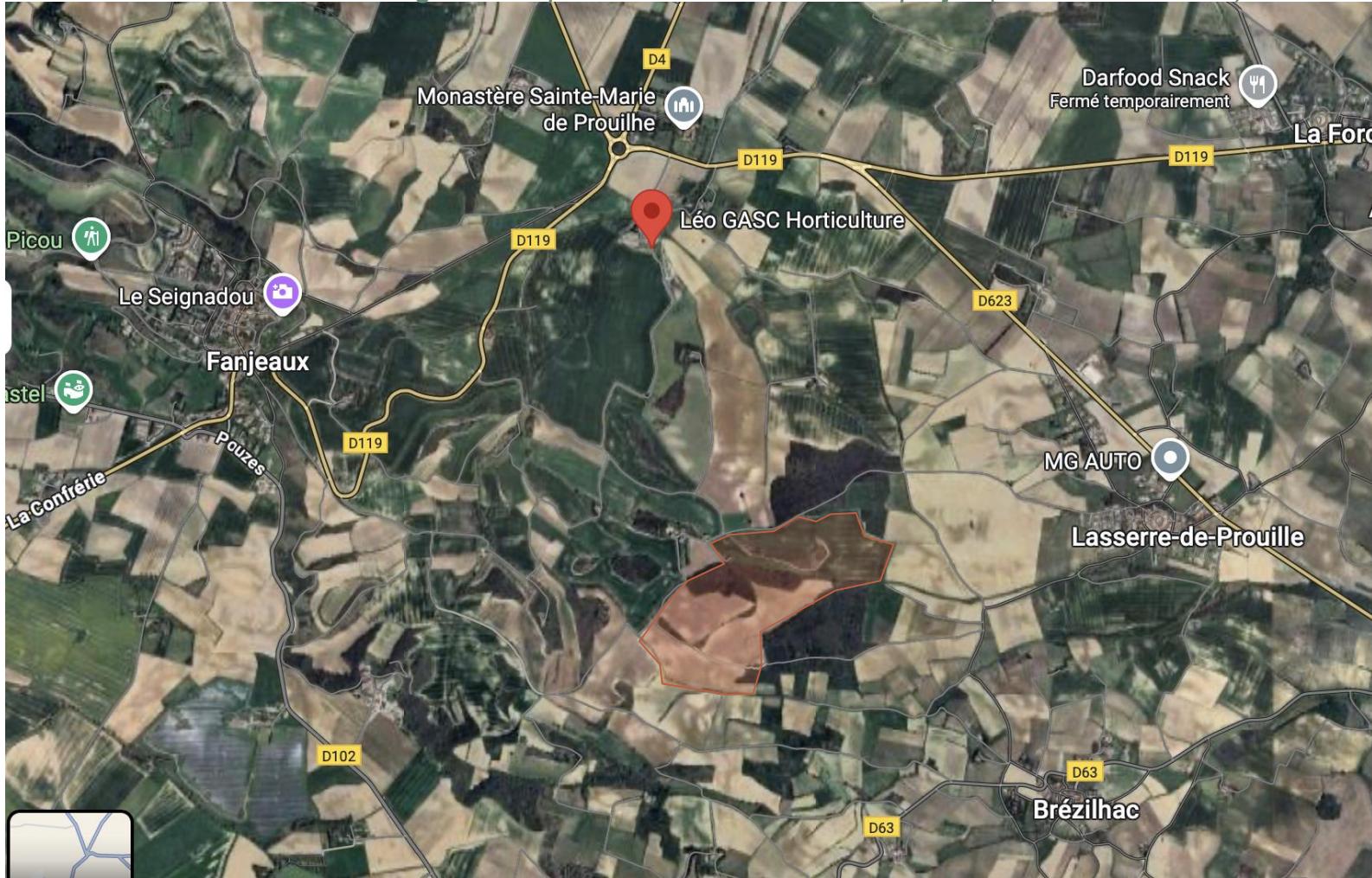
articulé autour de l'atelier ovin



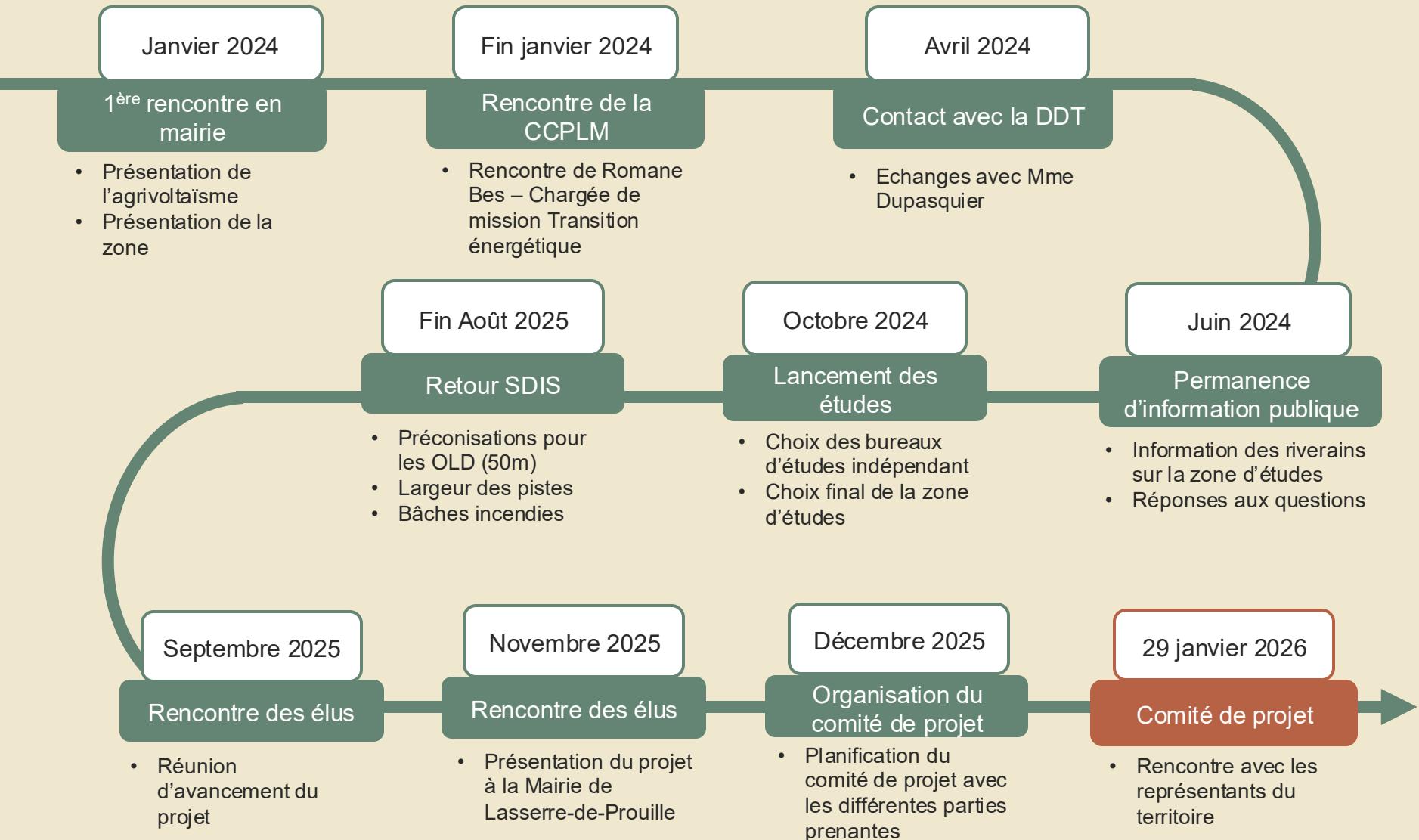
Le Projet Agricole prévoit l'augmentation du cheptel de **220** brebis de race local Rouge du Roussillon

Localisation de l'exploitation

Carte de la localisation du siège de l'exploitation et du terrain du projet (~2km de la zone)



Historique du projet



Nos partenaires sur le projet

- Les bureaux d'études



Pré-diagnostic & Etude agricole

Bureau d'études spécialisé dans le domaine agricole



GÉOMÈTRE-EXPERT

GARANT D'UN CADRE DE VIE DURABLE

Relevé topographique

Bureau d'études spécialisé goémètre-expert



Etude agro-pédologique

Fabrice VASSORT – Expert agronome



Etude environnement

Bureau d'études spécialisé dans l'étude de la faune et la flore

Milieu physique / Milieu Humain
Etude d'impact

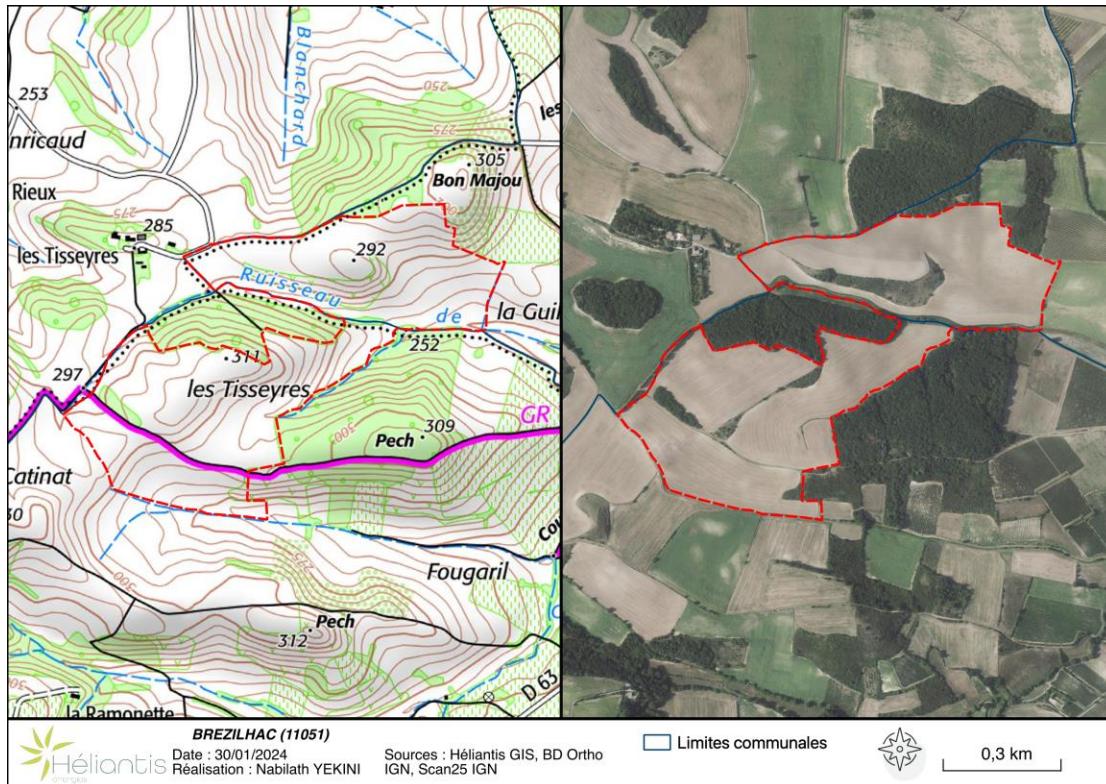


Etude paysagère

Paysagiste-concepteur DPLG
Paysagiste Conseil de l'Etat - DREAL
Auvergne Rhône-Alpes

La zone de projet

38 ha sur les communes de Brézilhac & Lasserre-de-Prouille



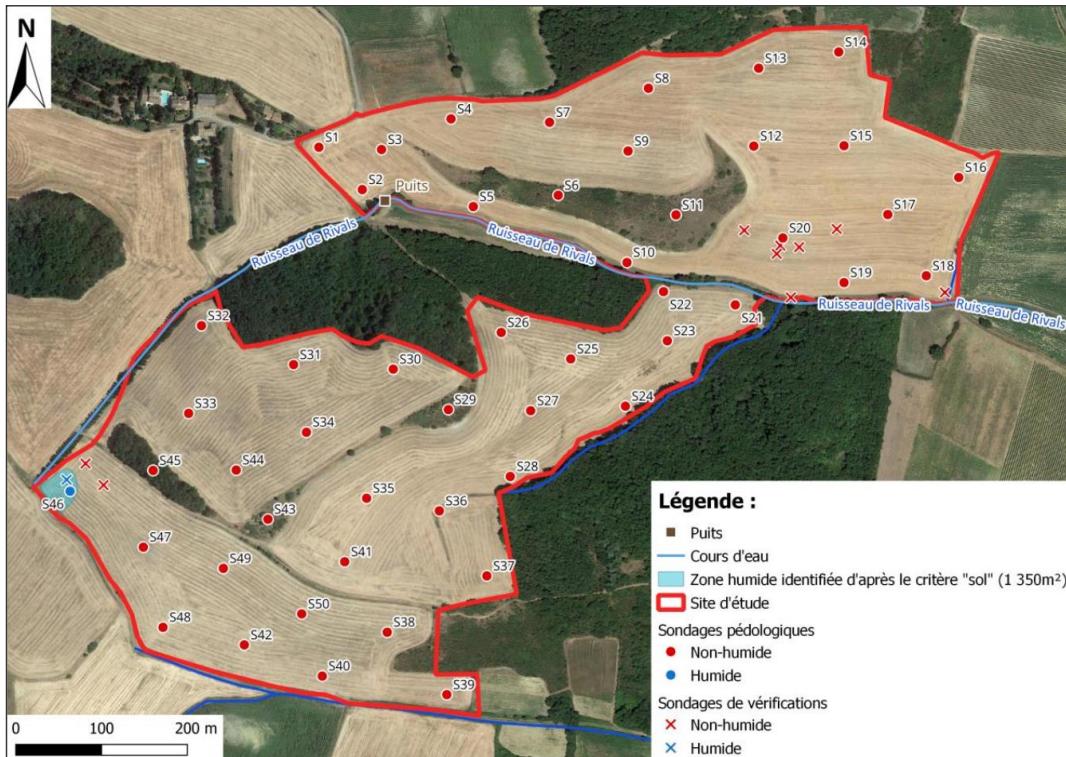
Le projet est soutenu par son territoire

- Avis favorable de la mairie de Brézilhac le 18/09/24
- Avis favorable de la communauté de commune en janvier 2025
- Consultation de la mairie de Lasserre-de-Prouille

Etudes : Zones Humides



Etude réalisée en janvier 2025



Résultats de l'étude réalisée par CERAG

- **Zone humide* de 1 350 m²** située au **Sud-Ouest** de la zone d'études
- Ruisseau de Rivals
- Cours d'eau attenants à la parcelle Sud
- La zone humide a été écartée de la zone de projet

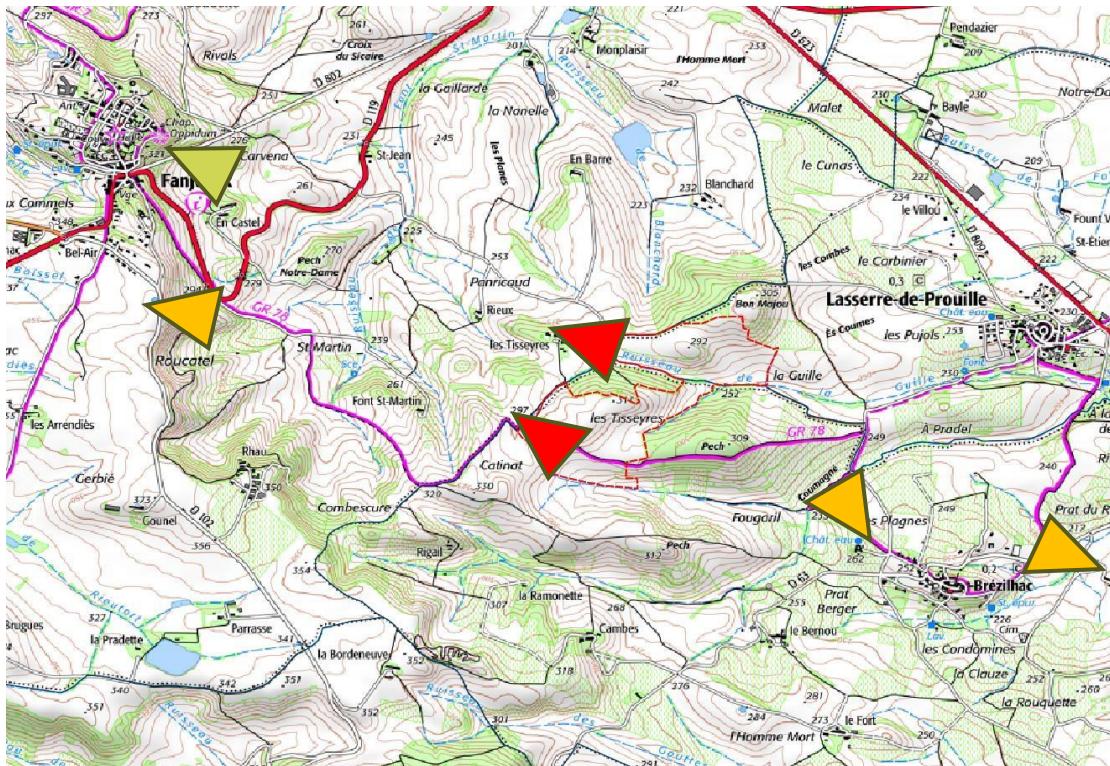


*Une zone humide est un espace où l'eau, présente de façon permanente ou temporaire, influence le sol et la végétation. La réglementation française la reconnaît dès lors qu'elle répond à l'un des deux critères : sol hydromorphe ou végétation caractéristique.

Etudes : Paysage



Etude réalisée en février 2025



Sensibilité Paysagère
Réalisée par Sonia Fontaine
– Paysagiste Urbanisme
Patrimoine

Éloigné :

Faible à Moyenne

Rapproché et Immédiate :

Forte

Recommandations Paysagères



Carte réalisée en juin 2025 – par Héliantis énergies sur les recommandations de Sonia Fontaine



Sensibilité-paysagère

-  Obstacle lointain
-  Zone sans panneaux
préserver la vue dégagée
sur le GR
-  Sensibilité forte
Proche des habitations
-  Sensibilité modéré
Co-visibilité depuis Fanjeaux
-  Sensibilité modéré
Co-visibilité sortie Brézilhac
-  Haie d'arbres à densifier

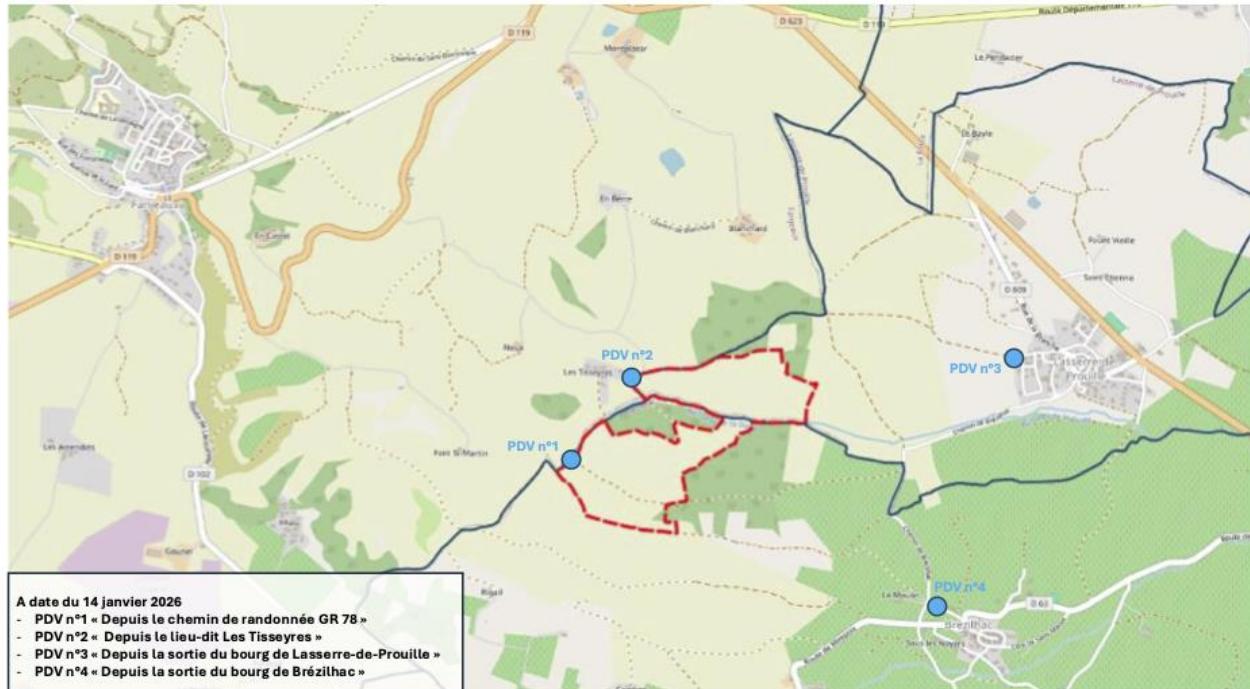
Mesures d'atténuation

- Contact avec l'organisme de gestion des chemins de randonnée
- Possibilité d'installation d'un panneau pédagogique
- Prise en compte des remarques des habitants et installation de haies en fonction

Points de vue - Photomontages



Définis en janvier 2026



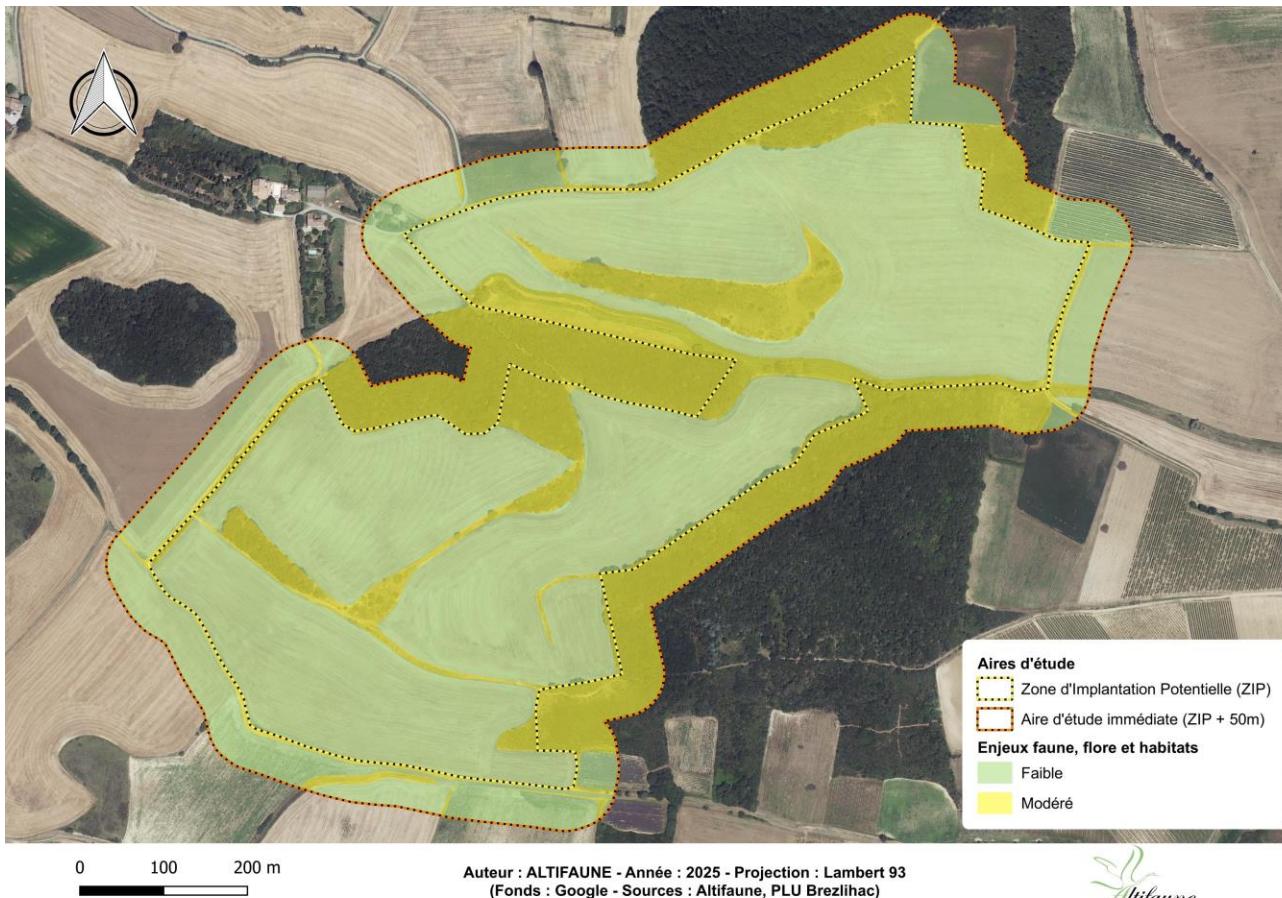
Les points de sensibilité

- **GR78 : Chemin de Saint-Jacques de Compostelle**
- Hameau **Les Tisseyres**
- Sortie du village de **Brézilhac**
- Sortie du village de **Lasserre-de-Prouille**
- **Prochaine étape : réalisation des photomontages**

Etudes : Environnement



Inventaire commencé en octobre 2024 - terminé en septembre 2025



Inventaire terrain

Réalisée par Altifaune

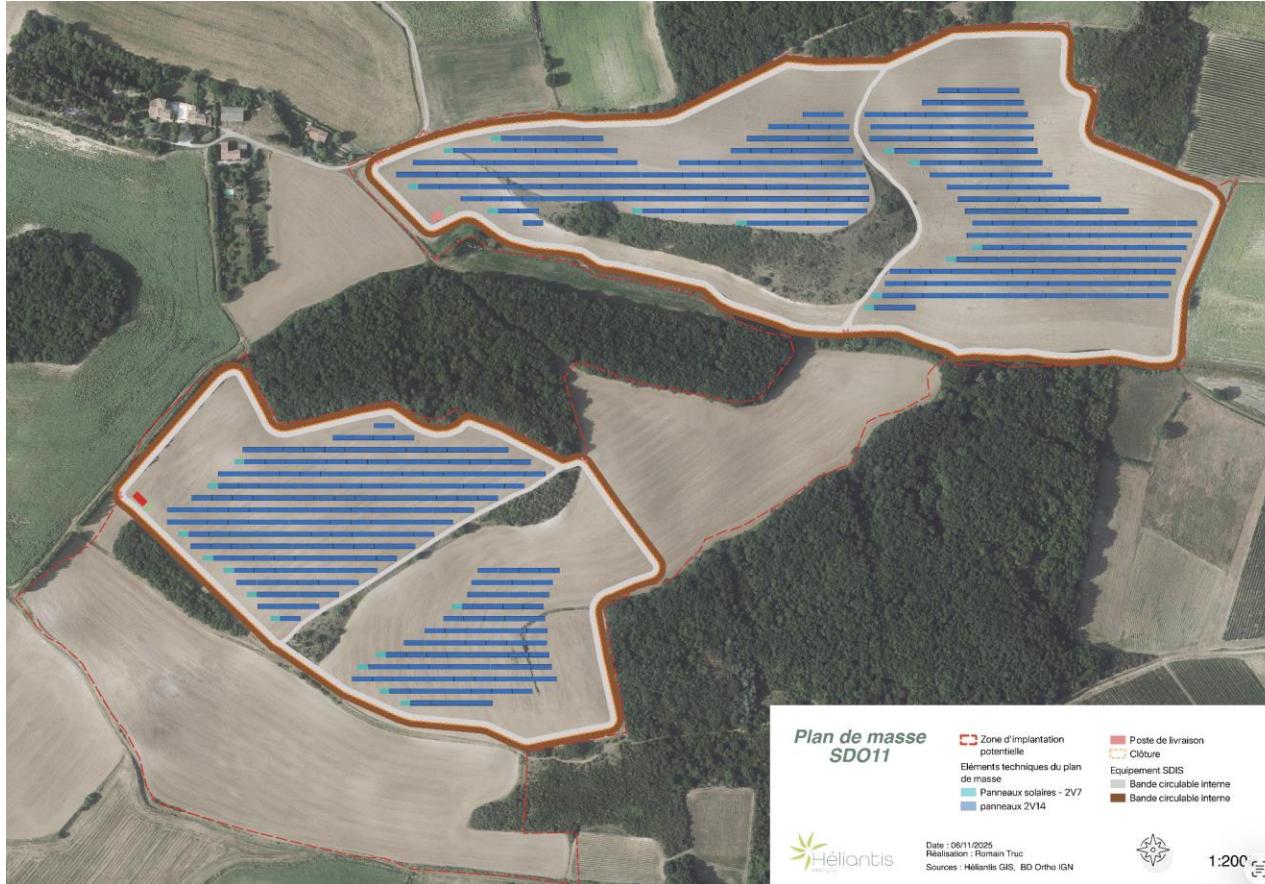
Enjeu faible : Sur les zones de cultures

Enjeu modéré : au niveau des bois et des cours d'eau

Mesures envisagées :

Une zone tampon est prévue entre le bois et la centrale.

Etudes : Pré-implantation *(en cours de modification)*



IMPLANTATION POTENTIELLE *(en date du 06.11.25)*

Recommandations SDIS

- Zone tampon de 50m entre le bois et les panneaux solaires

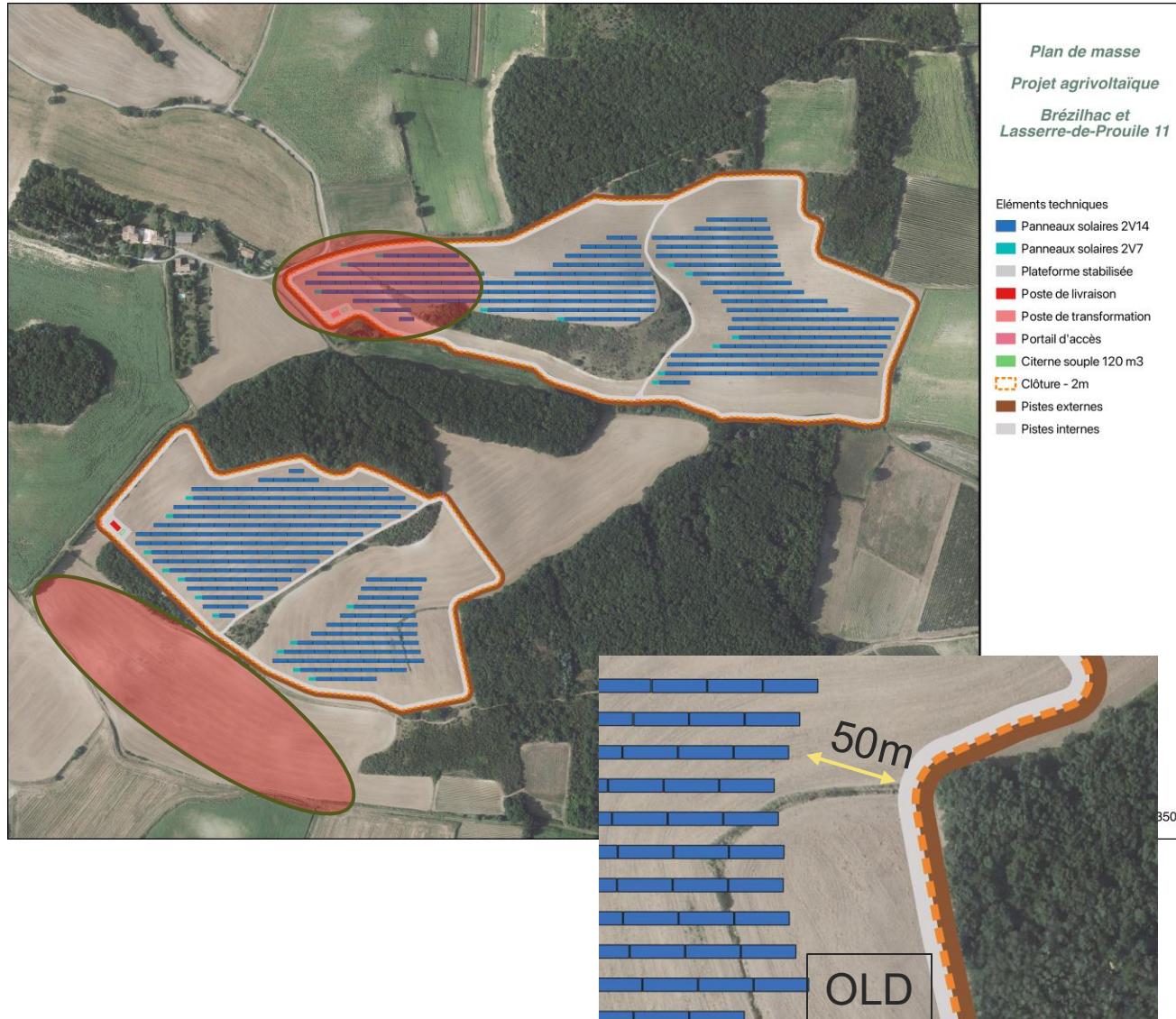
Recommandations Environnementale

- Accès au boisement central pour le passage de la petite/ moyenne faune

Recommandations paysagères

- Panneau pédagogique au niveau du GR78 et création d'une aire de repos au niveau du sentier
- Plantation de haies

Etudes : Pré-implantation *(en cours de modification)*



IMPLANTATION POTENTIELLE *(en date du 04.12.25)*

Recommendations SDIS

- Zone tampon de 50m entre le bois et les panneaux solaires

Recommendations Environnementale

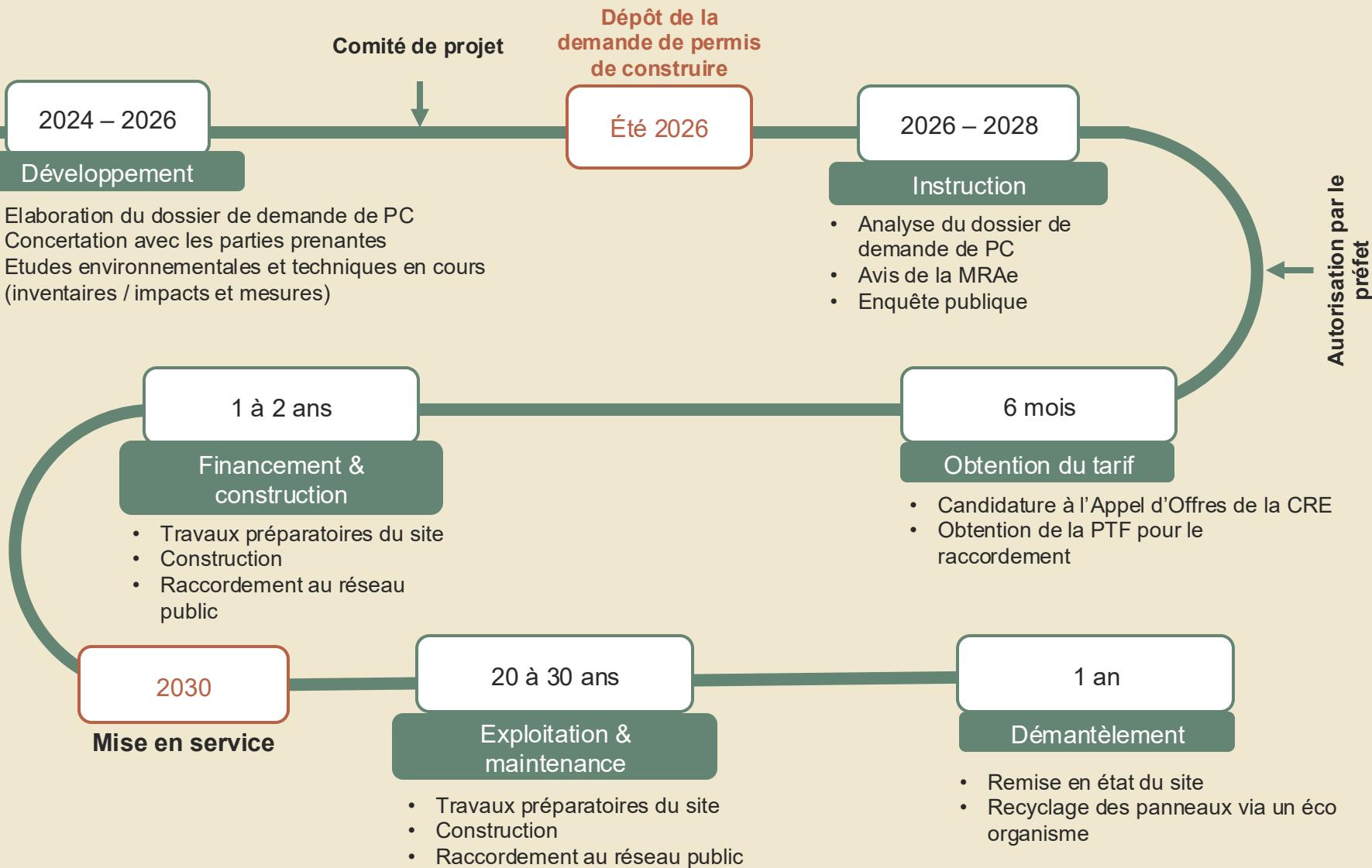
- Zone tampon de 50m entre le bois et les panneaux solaires

Recommendations paysagères

- Laisser une vue dégagée au sud du GR

Demandes de l'agriculteur

Les étapes à venir



A large-scale solar panel array is shown from an aerial perspective, with rows of blue panels stretching across a green field under a clear sky.

Merci de votre attention !

BEAUGRAND Edouard

Directeur Général

06 02 14 42 81

e.beaugrand@heliantis-energies.fr

BLU Mathilde

**Cheffe de projet
développement**

07 68 34 09 72

m.blu@heliantis-energies.fr

CHAUCHEPRAT Kilian

Chef de projet ENR

k.chaucheprat@heliantis-energies.fr

06 85 19 08 41

Ensemble, cultivons l'énergie !



heliantis-energies.fr



Héliantis énergies